Modèle 2026-2031

Composante :	*DSP*
Adopté par le conseil de composante le :	*17-juil-26*
Adopté par la CFVU en date du :	*15/09/2026*

ACCREDITATION 2026 - 2031
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Formation en BC PHASE TRANSITOIRE
Année universitaire 2026-2027

Niveau d'études : L 2

Intitulé de la mention : droit
Intitulé du parcours type (si existant) : droit

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- ☑ Formation initiale
- ☐ Formation initiale en apprentissage
- ☐ Formation continue
- ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

*Dispositions particulières :
MCZC spécifiques relatives à l'inscription en AJAC pour les L1 et les L2 : cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé le BCC "Résoudre un problème juridique complexe ", et la totalité des UE des BCC "Situer un problème dans son contexte"et linguistique dans l'un des deux semestres.
Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.
Les blocs sont annualisés. Le bloc "Résoudre un problème juridique complexe"peut compenser le bloc "Situer un problème dans son contexte " si la moyenne obtenue au bloc "Situer un problème dans son contexte" est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
L'UE "découverte de l'intelligence artificielle" fait partie d'un groupe d'UE qui sera validé en L 3 (avec l'UE "intelligence artificielle en droit : éthique et recherche"). Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session. La note de contrôle continu n'est pas prise en compte dans le calcul de la note de seconde chance.
En cas d'échec à l'issue de la première session, l'étudiant peut définir la liste des épreuves de seconde chance où il ne se présente pas. La note de première session est alors reportée automatiquement, sans qu'il n'ait à en faire la demande par écrit. S'il se présente à l'épreuve de seconde chance, la note alors obtenue remplace celle de la première session. L'étudiant qui ne souhaite pas bénéficier du report automatique de note de la session 1 à la session 2 en cas de non-présentation en session 2 doit en faire la demande par écrit à la scolarité dans les 5 jours ouvrés qui suivent la diffusion des résultats de la première session.
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires."
Ligne 34 : l'examen peut, sur décision de l'enseignant chargé du cours, prendre la forme d'un oral pour les étudiants qui le désirent (après inscription auprès de l'enseignant).
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.*

code Apogée	intitulé	intitulé en anglais	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	Volumes horaires – Présentiel – Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Distanciel – Heures FOAD	Total horaire	ECTS /Coef.	Modalités de contrôle des connaissances – 1ère session – Contrôle continu – %	Type d'épreuve	Examen terminal – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	2nde chance – 2nd session – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ
	Résoudre un problème juridique complexe (niveau initié)		**A**	225	54	0	279	0	297	**43**												
	UEs obligatoires																					
LDRT340	Droit des obligations - contrats /responsabilité civile	Contract law	A	66	18		84		102	14	50	ecrit	50	ecrit								
LDRT341	Droit administratif 1-et 2	administrative law	A	66	18		84		84	14	50	ecrit	50	écrit								
LDRT32P1	Droit commercial	Commercial law	S3	30			30		30	4			100	ecrit								
LDRT55P1	Droit public financier	Public financial	S3	30			30		30	4			100	ecrit								
LDRT42P1	Droit pénal	Criminal law	S4	33	18		51		51	7	50	ecrit	50	écrit								
	Situer un problème dans son contexte (niveau initié)		**A**	84	0	0	84	0	84	**13**												
	UEs obligatoires									**9**												
IAD2	Recherche juridique et intelligence artificielle	Legal research and	S3	4			4		4													
LDRT73	Sources et fondamentaux du droit	Sources and fundar	S3	30			30		30	5			100	ecrit								
LDRT71P1	Histoire du droit pénal et de la justice	History of	S4	30			30		30	4			100	ecrit								
	UEs obligatoires à choix - 1 UE par semestre			20			**20**		**20**	**4**												
LDRT74	Histoire de l'Europe	History of Europe	S3	20			20		20	2			100	ecrit								
LDRTS3	Politiques environnementales	Environmental poli	S3	20			20		20	2			100	ecrit								
LDRT65P1	Introduction au droit de l'environnement	Introduction to	S4	20			20		20	2			100	ecrit								
LDRT31	World politics	World politics	S4	20			20		20	2			100	ecrit								
	Agir et communiquer (1 langue au choix par semestre)		**A**		**72**	**0**	**72**	**0**	**72**	**4**												
	UEs obligatoires à choix semestre 1									**2**												
LDROANG3	Anglais écrit	Written english	S3		18		18		18	2	100	ecrit										
LDROESP3	Espagnol écrit	Written spanish	S3		18		18		18	2	100	ecrit										
	UEs obligatoires à choix semestre 2									**2**												
LDROANG4	Anglais écrit	Written english	S4		18		18		18	2	100	ecrit										
LDROESP4	Espagnol écrit	Written spanish	S4		18		18		18	2	100	ecrit										
	Eléments d'ouverture																					
	UE libre																					
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)	Engagement et vie associative			8				6	14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité				
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4	Théorie et pratique des activités physiques et sportives				18					3	100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)				
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)					24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musée				3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média- radio)	production (média-radio)		
			Nombre d'heures maquette	**309**	**126**	**0**	**435**	**0**	**453**	**60**												
			Total heures étudiant																			